

## **Communiqué de presse de l'Intersyndicale EY&Associés**

### **Lancement de l'opération « Occupy EY » pour dénoncer l'abolition des 48h au sein d'EY le 8 juillet 2021 à partir de 9h !**

*Levée d'embargo : Jeudi 1er juillet à 18h*

**En ce 1<sup>er</sup> juillet 2021 entre en vigueur un accord d'entreprise chez EY&Associés assez inédit dans le secteur de l'audit et du conseil permettant de venir contourner la loi limitant le temps de travail à 48h hebdomadaires votée en 1919 sous le gouvernement Clémenceau !**

En effet, les accords d'entreprise dérogeant aux accords de branche, y compris s'ils sont défavorables aux salariés, sont permis par les ordonnances Macron. Suivant cette logique, cet accord a été signé chez EY&Associés le 2 juin 2021 avec la complicité de la CFE-CGE. Il autorise de facto les salariés à travailler plus de 48h/semaine sans compensation. L'entreprise propose même un suivi de la charge de travail individualisé avec des seuils d'alerte **allant jusque 58h/semaine !**

Au-delà, cet accord est un vrai catalogue du catéchisme patronal sur la flexibilité du temps de travail via un recul massif du droit des salariés : moins de liberté des salariés sur l'utilisation de leur RTT, le passage du forfait jour de 218 à 224 jours annuels, l'institutionnalisation du travail le samedi... **En parallèle il n'est prévu aucune mesure contraignante sur le droit à la déconnexion, aucune indemnisation du télétravail** et un passage forcé à un statut « autonome » pour les salariés commençant leur vie professionnelle.

Cet accord signe l'acte de mort de la République sociale au sein d'EY puisqu'il vient matérialiser *(a)* la primauté des impératifs économiques sur la santé et la sécurité des salariés et *(b)* il vient sacraliser le transfert de souveraineté des élus du peuple à la négociation d'entreprise. Et tant pis si cela vient détruire des siècles de lutte sociale, au diable ces poussiéreux acquis sociaux qui ralentissent la production et ne sont plus adaptés au « Monde d'après » !

Après un tel coup de poignard dans les droits fondamentaux des salariés d'EY, **nous lançons une opération d'occupation de l'espace afin de manifester notre opposition à cet accord honteux**. Par cette action, nous souhaitons également redonner de la visibilité aux « sans-voix » d'EY à savoir ses salariés. Nous présenterons en effet au cours de cette opération les résultats des enquêtes réalisées au cours du 1<sup>er</sup> semestre auprès de l'ensemble des salariés EY&Associés via LinkedIn indiquant un refus massif des évolutions prévues dans l'accord signé le 2 juin 2021.

Cette opération « Occupy EY » s'inscrit dans la lignée philosophique des opérations « Occupy Wall Street » ayant eu lieu au cours de l'année 2011 dans la dénonciation des excès du capitalisme financier qui efface l'Homme au profit des activités économiques et du profit. Tout comme en 2011, notre opération vise également à rendre la voix aux « sans-voix » de notre entreprise ; qui n'osent s'exprimer par peur ou méconnaissance des processus d'expression sociale mais qui représentent une majorité silencieuse. C'est aussi une manière pour nous de dénoncer les écarts de rémunération entre les 1% des salariés les plus rémunérés et les 99% autres dont le pouvoir d'achat ne cesse de régresser.

Nous donnons donc **rendez-vous** à tous les salariés du cabinet, les corps représentatifs (syndicats, associations, comités citoyens, élus de la République) ainsi que les citoyens partageant notre combat **le 8 juillet 2021 à partir de 9h sur l'Esplanade de la Défense sur les bords du bassin Takis** (Metro : Ligne 1 Esplanade de la Défense) en face de la Tour First, siège d'EY en France pour cette opération « Occupons EY ».

**Les sections CGT, CFTC chez EY & Associés**

Les représentants de *l'Intersyndicale EY & Associés*

**Marc Verret**, Porte-parole et délégué syndical CGT EY&Associés

06.87.18.71.00 [Marcverret58@orange.fr](mailto:Marcverret58@orange.fr)

**Alexandre Picaud**, porte-parole et représentant CFTC EY&Associés

06.87.30.79.72 [cftcey@gmail.com](mailto:cftcey@gmail.com)